



Le + THALES



NAO LAS : Une attaque inédite sur les salaires, pilotée par le groupe Thales.

L'ensemble des organisations syndicales de la société LAS ont adressé le 3 mars, un courrier à la Direction LAS, demandant d'ouvrir les négociations salariales sans rester verrouillés par la note de cadrage Groupe. En particulier sur les 3 points suivants :

- **La mise en œuvre de la politique salariale au 1er juillet sans effet rétroactif au 1er janvier**
- **Des plafonds budgétaires prédéfinis à 1.5% pour 2021 et 2% pour 2022**
- **L'abandon des minimas garantis à TGA+15% pour les mensuels et +3% pour les cadres qui existaient depuis la création de LAS**

En réponse à notre courrier, la direction de LAS nous a informé qu'elle appliquerait pleinement la note de cadrage en ajoutant de plus, une forte sélectivité pour mieux récompenser les « talents », ceci afin d'éviter un saupoudrage à l'ensemble du personnel induit par le faible montant en pourcentage de la masse salariale à distribuer. Suite à cette réponse, nos quatre organisations syndicales, ont décidé de ne pas participer à la réunion de négociation du jeudi 11 mars.

Malgré ce boycott, la Direction a quand même tenu la réunion de négociation et a octroyé une petite évolution de l'enveloppe budgétaire de 0.1%, clôturent ainsi ces négociations. Sans surprise car nous savions par avance, la très faible marge de manœuvre dont disposait la Direction de LAS.

Pour passer cette crise sanitaire sans précédent, les directions demandent aux salariés du Groupe, un effort collectif et solidaire, par une politique salariale modérée, néanmoins nous constatons qu'à ce jour il y a une forte disparité avec des sociétés à 0% comme chez AVS et d'autres comme au siège à 1.5%, maximum défini par la note de cadrage.

La distribution s'effectuera en juillet, de façon très inégalitaire entre les « talentueux » et « nontalentueux » au choix du manager, et générera des tensions dans les équipes et le collectif de travail pour les années à venir. Les managers se verront aussi mis en difficulté quand ils devront choisir qui seront les sacrifiés dans leur équipe ...

Les cadres verront encore cette année leur Part Variable baisser dans une forte proportion. Certains auront « zéro » malgré leurs efforts, soit la double peine. Les mensuels ne seront pas en reste avec des augmentations souvent limitées au talon de 25 € et l'AI à « zéro ».

Les organisations syndicales, regroupées en intersyndicale sur ces négociations vous proposent une pétition pour exprimer votre mécontentement et début avril d'autres actions plus fortes.

Seule votre intervention et votre soutien pourra nous permettre d'inverser la tendance de ces pseudo négociations salariales qui vont vers une régression historique.

Réagissons ne subissons pas !

Je signe la pétition car je conteste le cadrage imposé par la direction du groupe Thales et les mesures proposées à Thales LAS France, en demandant la réouverture des NAO.

SITE	NOM	PRENOM	SIGNATURE